

## L'INVITÉ



JACQUES HIRT  
AUTEUR  
DE POLARS  
LA NEUVEVILLE

## Savoir faire diversion, tout un art...

La diversion est une opération consistant à détourner l'attention de l'ennemi. Tout jeune Helvète, vacciné et apte au service militaire, donc un chouïa plus intelligent que la moyenne. Tout conscrit a appris la diversion dès les premières semaines de l'école de recrues. Elle lui permettait d'éviter de se coltiner le tube roquette ou de ramasser les douilles sur le champ d'exercice et la corvée de patates. Un futur cadre. La diversion des Alliés, dont l'Opération Fortitude a persuadé les Allemands que le Débarquement aurait lieu ailleurs qu'en Normandie, procède de la même tactique. À plus discrète échelle, on le concède.

Notre époque, moins douloureuse, plus trotte-menu, se complait dans des diversions terre-à-terre, mais d'une efficacité rarement démentie. Voyez Lionel Messi, l'attaquant du FC Barcelone. Il simule une passe à droite, balance son corps sur la gauche et tire au centre. Goal! On relèvera que ce genre d'attrape-nigauds est couramment pratiqué en politique, à la différence qu'il se termine généralement par un débordement très à droite. Élu? Euh, pas toujours!

Restons en politique. Un pays voisin risque de s'écrouler

en raison de son économie défaillante. On y ferme des usines, le chômage croît. Comment remédier à ces drames. Diversion: on déshabille les riches pour les livrer à la vindicte populaire. Résultat: diversion de tous ces nantis: ils certifient rouler dans des voitures plus pourries que celles dont on se débarrasse en Afrique. Ils n'ont même pas profité de la prime à la casse, par pur dévouement, car elle coûtait cher au gouvernement. La compétition devient aussi haletante que dramatique: le vainqueur sera celui au revenu le plus modeste, aux casseroles les plus rouillées, aux masures les plus décrépies. Mes châteaux tombent en ruine, mes actions perdent chaque jour de la valeur et mes enfants me coûtent une fortune! Je suis misérable, donc ministrable. La France n'est plus qu'un Mur des Lamentations. Toute la

nation, ce lundi, s'est précipitée sur l'Internet où sont publiées les déclarations. Un seul cri s'est élevé des banlieues laborieuses et du 16e arrondissement prétentieux: tous des menteurs! Mais on débouche tout de même sur un effet pervers, à force de pourchasser le bourgeois friqué: comme les sportifs, les acteurs et les artistes, il s'enfuira. On aura ainsi, sous un président normal, un peuple de nécessiteux. La moyenne du revenu national se sera abaissée à cause de la raréfaction des gens fortunés. Moins de personnes se trouveront par conséquent au-dessous de celle-ci et il y aura donc moins de pauvres. La courbe de la pauvreté s'abaissera, vive la République!

Et chez nous? Le gouvernement bernois a concédé au jurassien le vote communaliste

pour la consultation de novembre prochain. On hurle à la capitulation. On proteste, on ne parle plus que d'abandon. Et beaucoup moins du déficit de l'État: 196 millions! Vous avez dit «diversion»? ●

**En France, le vainqueur sera celui au revenu le plus modeste, aux casseroles les plus rouillées, aux masures les plus décrépies. (...) Je suis misérable, donc ministrable!**

### CONCOURS PHOTOS: LES GAGNANTS DE CHAQUE JOUR Thème du mois : jaune



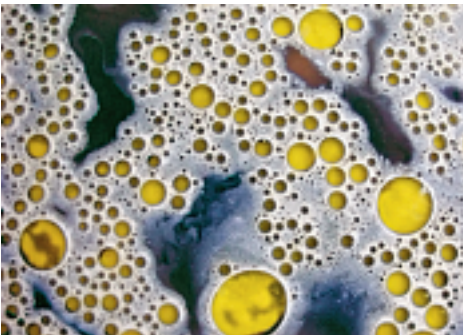
LUNDI: Verena Stalder, Brügg



MARDI: Ruedi Häberli, Longeau



MERCREDI: Sylvia Mösching, Oey



JEUDI: Alfred Blaser, Lyss



VENDREDI: Andrea Zanella, Steinhof



SAMEDI: Urs Guggisberg, Herriegen

### LA QUESTION DE LA SEMAINE

#### La Charte de bonne conduite de l'AJJ: indispensable en vue du 24 novembre?

Votez par SMS envoyez **JDJOUI** ou **JDNON** au numéro 939 (Fr. 0,20/SMS) ou sur Internet [www.journaldujura.ch](http://www.journaldujura.ch)  
Réagissez par SMS envoyez **JDJ** et votre message et signature au 939 (Fr. 0,20/SMS) ou sur notre site Internet ou par mail [forum@journaldujura.ch](mailto:forum@journaldujura.ch)

### DÉBATS

#### Oui, à certaines conditions!

Le comité Notre Jura bernois souhaite répéter ce qui suit: Notre Jura bernois accepte de débattre avec Construire ensemble (Le JdJ du 18 avril) à certaines conditions. 1. Les rencontres devront être directement mises sur pied par des médias. Notre Jura bernois n'engagera pas ses ressources et son énergie dans l'organisation de meetings communs. 2. Les événements devront avoir lieu dans le Jura bernois. Notre Jura bernois mène campagne dans le Jura bernois uniquement et il engage sa stratégie et ses moyens dans ce sens. 3. Les intervenants représentant les parties devront être issus du Jura bernois. En conclusion, nous affirmons très clairement que le comité de campagne Notre Jura bernois ne sera nullement empêché de mener campagne et de développer ses arguments. Les ressources à disposition seront engagées dans une campagne où le non se fera massivement entendre. Le comité Notre Jura bernois fait office de leader de l'opposition et il le montrera.

Comité de campagne Notre Jura bernois

### COURRIER DES LECTEURS

#### VOTE DU 24 NOVEMBRE Catégoriquement, ce sera non!

La coalition sépara-annexionniste est à l'œuvre dans le Jura bernois, elle travaille au démantèlement institutionnel de cette partie du canton de Berne. A défaut d'arguments valables pour étayer une démarche illégitime, les coalisés utilisent l'arme de la confusion, s'efforçant de donner un sens à la votation populaire du 24 novembre différent de ce-

lui qu'elle revêt réellement. Pourtant, le libellé de la question soumise aux ayants droit exclut toute interprétation: «Voulez-vous que le Conseil exécutif engage un processus tendant à la création d'un nouveau canton couvrant les territoires du Jura bernois et de la République et canton du Jura...?» On veut ou on ne veut pas, c'est oui ou non, c'est tout ou rien!

Le Conseil exécutif a posé l'exigence d'un vote de type consultatif clair, déterminant la suite ou l'absence de suite d'une procédure que les citoyens concernés n'ont ni souhaitée ni demandée. La majorité refusera-t-elle d'entrer en matière sur un projet illégitime que la cause sera entendue: le processus s'arrêtera avant d'avoir commencé. Il n'y aura pas de constituante, pas plus que d'interminables tractations et de rivalités pour tout et

pour presque rien, pour déterminer et localiser les structures d'un canton impossible entre régions dissemblables.

D'exiger du Jura bernois qu'il vote à nouveau sur son appartenance cantonale est illégitime; c'est faire violence à une population qui a signifié sa préférence institutionnelle, sans jamais déroger à un choix conscient, suffisamment raisonné pour transcender les contraintes linguistiques de la communauté cantonale bernoise, avec in fine le bilinguisme comme atout.

La politique d'agression des autorités jurassiennes contre le Jura bernois est illégitime. Elle est un défi permanent à l'entente confédérale, elle insulte le droit des gens à l'autodétermination, elle manipule l'histoire. Les deux Juras s'affrontent et l'atmosphère se tend. Les appels à la modération émanant de personnalités qui devaient dé-

noncer, et qui ne l'ont pas fait, les agissements illégitimes de politiciens du canton du Jura font penser à ce pompier pyromane faisant du zèle pour éteindre le sinistre qu'il a allumé.

Dans ce contexte, l'irruption dans le Jura bernois du Gouvernement jurassien pour peser sur le résultat de la votation du 24 novembre est non seulement illégitime mais encore totalement illégale. Ce vote consultatif concerne exclusivement les habitants du Jura bernois. Toute intervention extérieure visant à les influencer constitue un abus. Dans le genre, Pierre-André Comte, fonctionnaire d'État jurassien, domicilié dans le canton du Jura, n'a pas qualité pour intervenir péremptoirement, comme il le fait, dans les affaires intérieures du Jura bernois(...)

Pour illégitime qu'elle soit, la revendication consistant à agrandir le canton du Jura au préjudice du

canton de Berne a constamment puisé à l'Histoire accommodée à la sauce jurassienne. Inutile de revenir sur un argumentaire connu pour être entaché d'approximations. Or, il se trouve qu'aujourd'hui, le Jura, vingt-troisième canton suisse, créé il y a tout juste 35 ans, dont la constitution modèle annonçait l'État parfait, propose de se saborder. Au motif que le moment serait venu de réexaminer tous les sujets liés à l'organisation politique et sociale du canton. (...)

Faut-il comprendre que le canton du Jura serait victime de défauts qu'il entend corriger une fois le Jura bernois disparu?

Mettons les choses au point. Le Jura bernois n'a que faire de propositions réformistes. Il n'est pas un no man's land institutionnel. Partenaire d'un grand canton solidement structuré, bien organisé, dynamique, influent et promoteur de développement, le

Jura bernois, pragmatique, participe à l'évolution de la société qui lui convient, dans laquelle il a ses habitudes et son confort. Il n'éprouve pas le besoin de bouleverser ce qui existe au profit d'un chantier interminable. (...)

Le spectacle édifiant du canton du Jura désillusionné, revenu de ses utopies pour avoir suivi des bonimenteurs, suffit à édifier la population du Jura bernois. Et surtout à lui éviter de commettre l'erreur irréparable de ne pas couper court le 24 novembre 2013.

Ce jour-là, lucidement, le peuple votera non. Ce faisant, il dira non à la dissidence, non à un processus destructeur, oui à la poursuite des relations ancestrales étroites avec Bienne et le Seeland, oui au canton de Berne. Catégoriquement.

**Marc-André Houmard,**  
président d'honneur  
Force démocratique

### INFO

Pour nous contacter par courrier: Le Journal du Jura, courrier des lecteurs, case postale 624, 2501 Bienne. Par mail: [redactionjj@journaldujura.ch](mailto:redactionjj@journaldujura.ch)